

Du fait de la position géographique du pays et de son attractivité économique, le Luxembourg rassemble une population parmi les plus diverses du continent. 55% des habitants sont de nationalité luxembourgeoise et 45% d'une autre nationalité, dont 90% d'une nationalité européenne. A la diversité ethnique s'ajoute également une diversité linguistique comprenant les langues nationales que sont le luxembourgeois, l'allemand et le français mais aussi les langues de l'immigration. C'est dans ce contexte que l'étude Ifop menée dans le cadre des vingt ans du journal Le Jeudi se penche sur la question du rapport des Luxembourgeois à leurs langues. En voici les principaux enseignements :

Les dix chiffres clés de l'étude

Le luxembourgeois est vu comme un marqueur de l'identité des Luxembourgeois...

- **82%** des habitants interrogés affirment qu'être Luxembourgeois implique de parler le luxembourgeois
- **80%** des électeurs du « Non » au référendum sur le droit de vote des étrangers estiment que la maîtrise du luxembourgeois est nécessaire pour se prétendre Luxembourgeois, soit **21 points** de plus que les électeurs du « Oui ».

... ce qui les pousse à élever cette langue au même statut légal que le français.

- **Sept habitants sur dix (70%)** souhaiteraient que la langue luxembourgeoise soit utilisée dans les domaines administratif et législatif au même titre que le français.
- **Plus d'un Luxembourgeois sur trois (34%)** se déclare favorable au remplacement total du français par le luxembourgeois comme langue administrative et législative.

Les habitants du Luxembourg prennent acte de la dimension francophone de leur pays.

- **64%** des personnes interrogées affirment que le Luxembourg est un pays francophone, dont **56%** des Luxembourgeois et **73%** des étrangers.
- **Deux habitants sur trois (66%)** jugent complémentaire le français et le luxembourgeois pour s'affirmer Luxembourgeois.
- Seulement **trois habitants sur dix (30%)** se déclarent favorables à mettre l'accent sur la culture francophone et la langue française.
- **55%** des habitants du Luxembourg estiment que la langue française est la langue d'intégration au Luxembourg.

Fédérateur, le français est utilisé comme lien social entre les différentes nationalités

- Seuls les Luxembourgeois jugent que le luxembourgeois fait davantage figure de langue d'intégration que le français (**49% contre 41%**).
- Pour les Luxembourgeois, l'usage du français est particulièrement associé aux rapports sociaux qu'ils entretiennent avec les étrangers. **80%** utilisent le français pour échanger avec les résidents étrangers et **73%** pour échanger avec les frontaliers. Le français se positionne devant le luxembourgeois (**62% contre 56%**) pour ce qui touche aux échanges en milieu professionnel.

1) Le luxembourgeois vu comme un marqueur de l'identité des Luxembourgeois

La législation luxembourgeoise actuelle en matière de naturalisation requiert un niveau de connaissance suffisant en langue luxembourgeoise pour devenir un national du pays. C'est ce que soutiennent également 82% des habitants interrogés en affirmant qu'être Luxembourgeois implique de parler le luxembourgeois. Cette opinion s'affirme particulièrement parmi les personnes de nationalité luxembourgeoise (89%), tout comme parmi les habitants de la Région Nord (88%) et les personnes déclarant parler luxembourgeois à la maison (90%).

Pour les Luxembourgeois comme pour les étrangers, la maîtrise du luxembourgeois paraît comme une nécessité pour s'intégrer dans la société, ils sont plus de sept personnes interrogées sur dix (71%) à l'affirmer. Parmi les étrangers, ils sont 62% à juger nécessaire la maîtrise de la langue (dont 58% des personnes de nationalité française) contre 80% parmi les seuls Luxembourgeois. Au sein de la jeunesse, l'exigence de connaissance de la langue nationale est la plus mesurée. Un jeune luxembourgeois âgé de 15 à 24 ans sur deux (50%) la considère nécessaire pour s'intégrer dans la société contre 80% parmi les 55 à 64 ans.

Preuve que l'absence de connaissance du luxembourgeois pèse dans l'affirmation de l'identité du pays, seulement un tiers des habitants du pays (32%) estime que la maîtrise du français et de l'allemand caractériserait une personne de nationalité luxembourgeoise, dont 30% des Luxembourgeois et 23% des électeurs du « Non » au référendum de 2015 sur le droit de vote des étrangers.

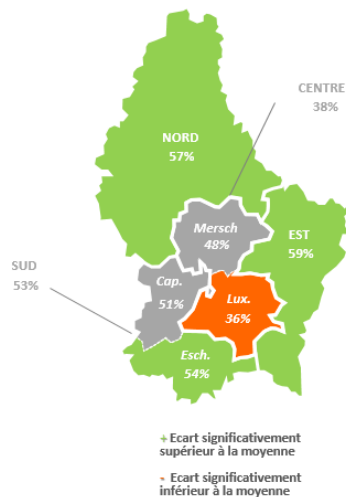
2) Le vote « Non » au référendum sur le droit de vote des résidents expression d'une posture identitaire

En juin 2015, les Luxembourgeois ont été appelés à se prononcer lors d'un référendum constitutionnel sur le droit de vote des résidents non luxembourgeois. 78% des électeurs luxembourgeois se sont opposés à cette proposition qui prévoyait la possibilité pour ces résidents étrangers de s'inscrire de manière facultative sur les listes électorales en vue de participer aux élections à la Chambre des députés, à la double condition particulière d'avoir résidé pendant au moins dix ans au Luxembourg et d'avoir préalablement participé aux élections communales ou européennes au Luxembourg.

La langue à connaître en priorité

% de réponses « le luxembourgeois »

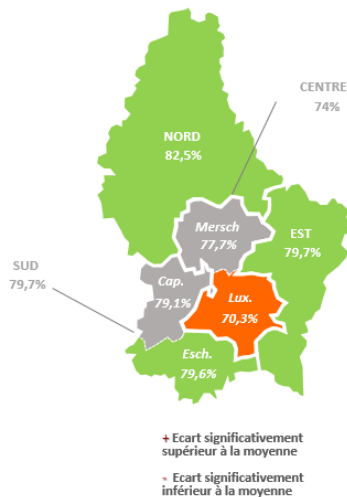
Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des habitants se situe à **49%**



Résultats du référendum de 2015 sur le droit de vote des résidents étrangers

% Non au droit de vote des résidents étrangers

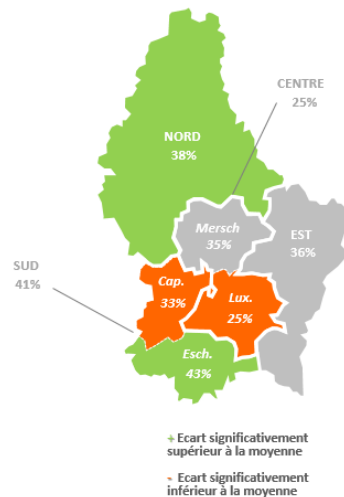
Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des électeurs se situe à **78%**



L'instauration du luxembourgeois comme langue administrative et législative

% de réponses « en lieu et place de la langue française »

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des habitants se situe à **34%**



Deux ans plus tard, ce vote négatif se révèle être un important marqueur identitaire parmi les Luxembourgeois. En effet, 80% des électeurs du « Non » au référendum estiment que la maîtrise du luxembourgeois est nécessaire pour se prétendre Luxembourgeois, soit 21 points de plus que les électeurs du « Oui ».

Sur la question du statut à donner à la langue luxembourgeoise, 43% des électeurs du « Non » se déclarent favorables à ce que la langue nationale remplace le français en tant que langue administrative et législative du pays. L'opinion exprimée par les tenants du « Non » au droit de vote des étrangers est ici de 15 points supérieurs à celle des tenants du « Oui » et 9 points supérieurs à l'ensemble des habitants du Duché, nationaux luxembourgeois ou étrangers. Enfin, plus de deux électeurs du « Non » sur trois (67%) soutiennent la priorisation du luxembourgeois parmi les langues à connaître en priorité contre 47% des électeurs du « Oui ».

3) L'aspiration des habitants du Luxembourg à l'officialisation de la langue luxembourgeoise

Même s'il détient le statut de « langue nationale »¹, le luxembourgeois n'est pas la langue principalement utilisée par les autorités administratives, législatives et judiciaires du pays. Pour autant, sept habitants du Luxembourg sur dix (70%) souhaiteraient qu'elle soit utilisée dans ces domaines au même titre que la langue française, ils sont même quatre sur dix (40%) à y être tout à fait favorable.

Sans être majoritaires, plus d'un habitant du Luxembourg sur trois (34%) se déclare favorable au remplacement du français par le luxembourgeois comme langue administrative et législative. Les catégories les plus favorables à cette mesure se trouvent au sein de la jeunesse

¹ Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues, article 1er

Luxembourgeoise (41% des jeunes de 15 à 34 ans) et parmi les habitants les moins diplômés (45% des personnes diplômés du primaire).

4) Les habitants du Luxembourg prennent acte de la dimension francophone du Grand-Duché

Encore relativement peu évident il y a 10 ans, aujourd'hui les habitants du Luxembourg revendiquent leur francophonie. 64% des personnes interrogées affirment que le Luxembourg est un pays francophone, dont 56% des Luxembourgeois et 73% des étrangers.

Marqueur de l'importance de la langue française dans le pays, ils sont même deux sur trois (66%) à juger de la complémentarité du français et du luxembourgeois pour s'affirmer luxembourgeois. Par comparaison, ils sont moins d'un sur deux à mettre en relation identité luxembourgeoise et bilinguisme luxembourgeois-allemand (48%).

Tout en constatant la réalité sociale de la place du français chez les Luxembourgeois (80% d'entre eux maîtrisent le français²), les habitants expriment une relative indifférence vis-à-vis de l'affirmation selon laquelle le pays devrait rester francophone (48% sont d'accord contre 47% en désaccord). Lorsqu'il s'agit de passer à des mesures concrètes comme mettre l'accent sur la culture francophone et la langue française, seulement trois habitants sur dix (30%) s'y déclarent favorables (contre 64% y étant défavorables).

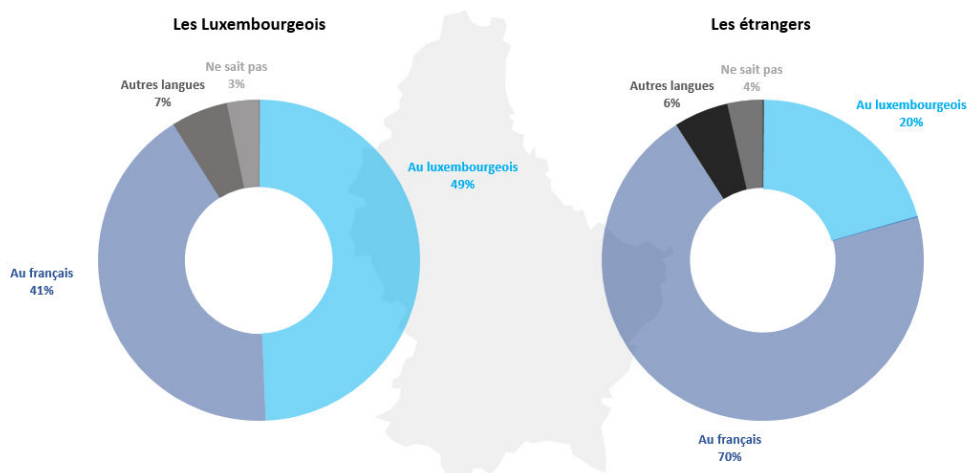
5) Pour autant, le français conserve son caractère de *lingua franca* permettant de fédérer les habitants du pays

Pour une majorité d'habitants du Luxembourg (55%), la langue française est la langue d'intégration au Luxembourg. Sur cette opinion, on observe de grandes variations entre les Luxembourgeois et les citoyens étrangers. 75% des habitants de nationalité portugaise et 59% des habitants de nationalité française estiment que le français est la langue d'intégration du Luxembourg, soit respectivement 34 points et 18 points de plus que parmi les Luxembourgeois. A l'inverse, seuls les Luxembourgeois jugent que le luxembourgeois fait davantage figure de langue d'intégration que le français (49% contre 41%). Parmi les étrangers, à peine 20% partagent cette opinion.

² Eurobaromètre spécial 386, Les Européens et leurs langues, juin 2012

La perception de la langue d'intégration au Luxembourg

QUESTION : Quelle est, selon vous, la langue d'intégration au Luxembourg ?



Pour les Luxembourgeois, l'usage du français est particulièrement associé aux rapports sociaux qu'ils entretiennent avec les étrangers. 80% utilisent le français pour échanger avec les résidents étrangers et 73% pour échanger avec les frontaliers. En parallèle, on observe une marginalisation du luxembourgeois (5% des Luxembourgeois l'utilisent pour communiquer avec les étrangers, soit une baisse de 10 points depuis 1997) au profit d'autres langues comme l'allemand (6%, +4 points) ou l'anglais (5%, +3 points). A la maison, le français s'efface aussi. Seulement 13% des Luxembourgeois utilisent le français pour discuter avec leurs proches contre 94% pour le luxembourgeois.

Si le luxembourgeois demeure la langue majoritairement utilisée dans la vie sociale des habitants du Grand-Duché (62% contre 42%), le français se positionne devant la langue nationale (62% contre 56%) pour ce qui touche aux échanges en milieu professionnel. 88% des personnes à leur propre compte et 81% des salariés déclarent utiliser le français pour communiquer avec les étrangers.

Tous ces éléments divisent les Luxembourgeois quant au choix de la langue dont il faudrait prioriser la connaissance. En 2007, leur choix se portait de manière claire vers le luxembourgeois avec 59% des sondés souhaitant la prioriser. Dix ans plus tard, avec le doublement du nombre de résidents et de frontaliers de nationalité française³, cette opinion a baissé de 11 points pour atteindre 48% au profit du français (42%, +10 points).

Là encore, les avis divergent selon les nationalités du répondant. Plus d'un Luxembourgeois sur deux (56%) considère la langue luxembourgeoise comme celle qui devrait être priorisée. En revanche, les étrangers lui préfèrent le français à 52% (41% pour le luxembourgeois).

Baignés dans un système éducatif multilingue, ayant grandi dans « l'Europe de Maastricht » et socialisés au contact de plusieurs nationalités, les jeunes habitants du Luxembourg sont les plus enthousiastes à l'idée de prioriser le luxembourgeois. Près de deux jeunes âgés de 25 à 34 ans sur trois (61%) s'y déclarent favorables contre 33% pour le français.

Paul Céville, Chargé d'études Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

³ Statistiques officiels du Grand-Duché du Luxembourg